

L'abonnement est directement géré sur le site internet de l'association afin de faciliter la prise en compte

Abonnement jus de pomme 2018

Inscription : En cours

Durée : 4 distributions en 2018

Livraison : le mardi au Chalet Larousse

Dates : 6 mars, 5 juin, 4 septembre, 11 décembre 2018

Prix : en fonction des bouteilles

Principe :

L'abonnement vous permet de commander une ou plusieurs bouteilles de la production des vergers.

Lieu et horaire de distribution :

Il y aura 4 distributions en 2018 au chalet Larousse, 26 avenue Pierre Larousse, le mardi de 18h30 à 20h30 (voir la [carte](#)).

Numéro de distribution	Dates
1	06/03/2018
2	05/06/2018
3	04/09/2018
4	11/12/2018

Prix et Modalité de paiement :

Le verger de la reinette propose :

- Jus de pomme (75 cl à 2.25€)
- Cidre (75 cl à 2.90€),
- Vinaigre de cidre (1 l à 3.65€)
- Pétillant de pomme (75 cl à 3.05€) : Jus de pomme gazéifié sans alcool. Boisson fruitée légèrement acidulée en apéritif pour les petits et les grands.
- Pétillant de fleur de sureau (75 cl à 2.90€) : boisson gazeuse à base de fleur de sureau sans alcool. Idéal en apéritif ou en rafraîchissement, à boire frais. Ce pétillant est équilibré, rafraîchissant et faiblement sucré au nez floral, il vous procurera en bouche une saveur de litchi.

Vous pouvez commander autant de bouteilles que vous le souhaitez.

-

Le montant correspondant à votre commande est à calculer en fonction de ce qui a été commandé.

-

Le paiement s'effectue par chèque au moment de l'abonnement et couvre l'intégralité de la période d'engagement d'un an

-

Les chèques sont rédigés à l'ordre du producteur «Verger de la Reinette»

-

Trois possibilités existent pour le paiement : la périodicité annuelle, trimestrielle ou semestrielle. Attention les nouveaux adhérents ne peuvent pas procéder à un paiement annuel !

-

Les dates sur les chèques sont celles du début de la période de distribution. Le producteur encaisse le chèque au début de chaque période

Calendrier de souscription

L'abonnement est ouvert dès maintenant sur le site internet de l'association, il est réservé aux adhérents. Vous pouvez bien sûr adhérer à l'association uniquement pour cet abonnement.

Les abonnements seront validés dès réception des chèques, les abonnements internet non payés seront annulés.

Merci de faire parvenir vos chèques à Gwendoline COURBOIN.

Contrat d'abonnement :

La demande d'abonnement est soumise à la signature d'un contrat.

Ce contrat est disponible en téléchargement ci dessous.

[télécharger le contrat](#)

Modalité pratique d'abonnement :

gestion des abonnements :

Gwendoline Courboin

7 villa Sabot

92240 Malakoff

09 52 48 27 04

[Écrire à Gwendoline](#)

Pour vous abonner, vous devez être adhérent pour l'année 2017. Pour adhérer à l'association reportez-vous à notre rubrique [Adhérer au Miam](#).

Vous devez ensuite envoyer à Gwendoline :

-

un exemplaire du contrat d'abonnement rempli et signé

-

les chèques correspondant à votre abonnement. Les chèques doivent être remplis signés et libellés correctement à l'ordre du producteur.

Ces éléments peuvent être :

-

remis par courrier à Gwendoline

Vous devez prendre soin de nous communiquer votre nom d'adhérent avec votre abonnement. C'est la seule solution pour nous d'être sûr de vous retrouver.

Le chèque d'adhésion peut être joint simplement à l'abonnement.

Abonnement cidre 2012

Inscription : En cours

Durée : 4 distributions en 2012

Livraison : Mail le vendredi

Dates : 2 Mars, 1

er

Prix : Selon commande